

dossier DE PRESSE

Mardi 9
Juin 2015

La Métropole soutient l'artisanat

La Métropole Rouen Normandie a la volonté de se mobiliser pour le développement économique et l'emploi sur son territoire. L'artisanat, moteur de l'économie par ses activités de proximité non délocalisables, est reconnu comme un acteur clé de l'aménagement du territoire conjuguant cohésion sociale territoriale et performance économique.

Tournées vers des ambitions et des valeurs communes, la Métropole Rouen Normandie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat signent aujourd'hui une convention afin de mettre en place, ensemble, un plan d'actions.

L'artisanat : un réel poids économique sur notre territoire

Grâce au potentiel de croissance porté par la formation et l'innovation, l'artisanat est reconnu comme un acteur clé de l'aménagement du territoire, conjuguant cohésion sociale territoriale et performance économique.



Dans le contexte économique actuel, maintenir les activités et les services de proximité est devenu vital pour les communes, notamment pour les plus petites d'entre elles.

En apportant une complémentarité et une alternative à la grande distribution, l'artisanat joue un rôle fondamental au quotidien.

dossier DE PRESSE

L'artisanat dans la Métropole représente :

- 6125 entreprises enregistrées au répertoire des métiers,
- 40 000 actifs dont les activités spécifiques ou partielles relèvent de l'artisanat et contribuent à la richesse du territoire à hauteur d'environ 1,5 milliard d'€ par an.

De son côté, la Métropole Rouen Normandie se mobilise fortement pour le développement économique et l'emploi de son territoire. Elle ambitionne de devenir une Métropole éco-responsable, au regard des enjeux de solidarité territoriale, de protection des ressources naturelles et de l'environnement, et d'aménagement durable du territoire.

Un partenariat ciblé sur deux types d'actions

Dans le cadre de sa compétence en matière de zones d'activité et d'action économique, la Métropole a besoin de données chiffrées et actualisées en temps réels en matière d'activité économique.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime vient de se doter d'un outil d'observation interactif et actualisé sur les Très Petites Entreprises artisanales situées sur le territoire.

1- Le partenariat propose que, moyennant un abonnement, la Métropole bénéficie de données utiles à une veille active en matière d'activités artisanales sur son territoire.

Cette action va permettre à la Métropole d'avoir une lisibilité très précise sur la carte économique et géographique de l'artisanat sur son territoire.

La Métropole a développé le premier réseau des pépinières et d'hôtels d'entreprises en France. Dans l'objectif de créer un pôle entièrement dédié à l'éco-construction, la pépinière Seine Écopolis va voir son offre se compléter par la construction sur le Technopôle du Madrillet des « Ateliers du Madrillet » composés de locaux disponibles à la vente ou à la location et de foncier réservés aux entreprises de l'éco-construction.

dossier DE PRESSE

2- Le partenariat propose que, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

- recense auprès des entreprises artisanales du territoire, leur besoin en matière d'immobilier et de foncier,
- accompagne certaines entreprises dans la mise en œuvre de leur projet.

L'objectif est de réussir la commercialisation du bâtiment. Pour soutenir cette action, la Métropole verse une subvention de 12 000 euros.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr